

parfaitement bien ensemble; tout le monde vient ensuite se placer en rond sous les branches, mais chacun en arrivant doit saluer le manitou, ce qu'il fait en petulant et jetant de sa bouche la fumée sur lui comme s'il lui présentait de l'encens; chacun va d'abord avec respect prendre le calumet et le soutenant des deux mains, il le fait danser en cadence, s'accordant bien avec l'air des chansons; il lui fait faire des figures bien différentes, tantôt il le fait voir à toute l'assemblée se tournant de côté et d'autre; après cela, celui qui doit commencer la dance paroît au milieu de l'assemblée et va d'abord et tantôt il le présente au soleil, comme s'il le voulait faire fumer, tantôt il l'incline vers la terre, d'autrefois il lui est tend les aisles comme pour voler, d'autres fois il l'approche de la bouche des assistans, afin qu'ils fument, le tout en cadence, et c'est comme la première scène du Ballet.

L' Abeille.

“ Forsan et hæc olim meminisse juvabit. ”

QUÉBEC, 15 Décembre 1853.

Le 8 décembre est une époque bien remarquable dans les annales du Séminaire de Québec. En 1658 avait lieu la consécration épiscopale de Mgr. de Laval; en 1852, Sa Majesté la Reine Victoria signait la charte qui érige l'Université-Laval; en 1853, Mgr. l'Archevêque de Québec publie son mandement pour en annoncer l'érection à tous les fidèles du diocèse, et les inviter à profiter des avantages que cet établissement est destiné à procurer à la jeunesse du pays.

Cette lettre pastorale sera saluée avec acclamation, nous n'en doutons pas, par tous ceux qui comprennent que pour faire le bonheur d'un pays, il ne suffit pas de le doter de canaux, de chemins de fer et de télégraphes électriques. La vie d'un peuple n'est pas toute entière dans le bas prix des étoffes et de la farine; la civilisation, source de bien-être moral encore plus que de bien-être matériel, ne prend pas naissance dans les rouages d'une manufacture. Dans le corps humain, les vêtements et l'estomac sont bien quelque chose, nous en convenons, mais c'est dans la tête que brillent la vie et l'intelligence. Et certes! notre chère patrie n'aura pas à rougir de l'indifférence de ses enfans pour cette noble partie d'eux mêmes.

De tout temps on y a compris que l'homme est autre chose qu'une machine, et que son âme intelligente est un fonds précieux que la Providence destine à être cultivé par l'éducation. La lettre pastorale nous en montre les preuves dans ces nombreux établissemens qui se sont élevés sur tous les

points du pays, comme autant de phares lumineux pour éclairer le voyageur. Bien plus, on y a toujours compris également que la religion seule peut imprimer à l'éducation ce caractère noble et divin, seul digne d'une âme créée à la ressemblance de la Divinité. Et en cela, le Canada n'a fait que conserver avec plus de soin que bien d'autres contrées, les saines traditions reçues des âges précédents. S'il se trompe, il peut du moins se consoler en pensant qu'il se trouve en honorable compagnie.

Cette grande vérité admise par les plus savants génies qui aient honoré l'humanité, trouva de tout temps ses protecteurs les plus zélés dans les Souverains Pontifes, et dans les différents ordres religieux soumis à leur juridiction apostolique. Les privilèges dont furent dotées les maisons d'éducation, nous montrent l'importance que l'on attachait à la cause de la science; mais les nobles efforts, les sacrifices prodigieux faits par les successeurs de St. Pierre, pour répandre les bienfaits de l'instruction par tout l'univers, nous le prouvent encore davantage. C'est qu'en effet, ils n'ignoraient pas que la religion chrétienne, et par conséquent, la civilisation et le bonheur qu'elle procure, avait tout à espérer d'une éducation saine et catholique. Et la Providence ne semble-t-elle pas avoir voulu obliger tous les peuples à une éternelle reconnaissance, envers la main bienfaisante de la religion?

A la chute de l'empire romain, lorsque les peuples barbares du nord se précipitaient comme un torrent impétueux sur la population du midi de l'Europe, détruisaient les cités et ravageaient les plaines fertiles du cultivateur, les lettres et les sciences eurent leur salut aux soins attentifs de la religion, et ne trouvèrent d'asile que dans les monastères, où d'humbles cénobites conservaient avec amour les chefs-d'œuvre de l'antiquité. Lorsque la tempête eut cessé, on vit sortir des monastères ces immortels auteurs, dont les sublimes écrits servirent à rallumer le feu sacré de l'intelligence. On s'empressa d'ouvrir dans les maisons des évêques et dans les monastères, des écoles que le temps et le zèle rendirent célèbres. Tous les âges, toutes les conditions y accouraient, avides de recueillir les trésors que dispensaient à tous, les mains qui les avaient sauvés du pillage.

Alors naquirent les Universités pour réunir autour d'un centre commun, et régulariser par l'unité, l'enseignement des diverses branches de l'instruction. La religion, mère et maîtresse de toutes les sciences, se plut à les réunir sous son aile bienfaisante, comme des enfans chéris qu'on élève avec soin, tout en leur

laissant la liberté compatible avec leur sûreté. La philosophie moderne avec son principe de liberté illimitée, ne s'est-elle pas conduite en marâtre plutôt qu'en tendre mère? Elle n'a su que détruire, et sa rage destructrice s'est assouvie sur elle-même, quand elle n'a plus rien vu debout autour d'elle.

Notre cher Canada qui passa tout à coup, il y aura bientôt un siècle, sous une puissance étrangère à la langue, aux mœurs et à la religion de ceux qui l'avaient peuplé, ne dut-il pas aussi à la religion la conservation de ce que nous aimons le plus, notre nationalité, notre langue, nos institutions, nos lois? En ce moment là même, comme pour rendre le danger plus imminent, à l'émigration des principaux citoyens, vint se joindre l'extinction de cette ordre célèbre, qui avait fondé le plus ancien collège du pays. Le Séminaire de Québec resta seul pour ranimer le flambeau presque éteint de nos traditions nationales: l'histoire dira s'il a manqué à sa mission. Pendant un quart de siècle, la religion y forma toute une génération de nouveaux citoyens, que la constitution de 1791 trouva prêts à envisager d'un regard assuré, les questions les plus compliquées de la politique, et à défendre les droits de la justice et de la vérité. Alors les progrès de la population rendirent nécessaires d'autres établissemens d'éducation; la religion sut les fonder, les agrandir, les maintenir et les maintenir encore à la hauteur de leur mission bienfaisante.

Nous n'ignorons pas qu'on a fait à ces institutions collégiales catholiques du Canada plusieurs reproches très-sérieux; mais, comme notre petite *Abeille* craint de succomber en chemin sous la charge, si elle entreprend d'épuiser le vaste jardin qui vient de s'ouvrir devant elle, nous remettons à un autre jour l'examen de ces reproches.

La lettre pastorale nous apprend qu'il y a déjà un demi-siècle, Mgr. Hubert, digne successeur des de Laval et des Briand, et prédécesseur des Plessis, des Panet, des Signay, des Turgeon, ces illustres patrons de l'éducation, avait songé à établir une Université, pour épargner à la jeunesse canadienne, les peines et les dangers d'un exil volontaire, inspiré par le désir d'obtenir des degrés académiques, et d'étudier plus à fond la médecine et la jurisprudence. Mais de nombreuses difficultés firent retarder ce projet jusqu'à ces dernières années, où le premier concile provincial de Québec, émit le vœu unanime de voir les catholiques de la province jouir non seulement d'écoles et de collèges, mais encore d'universités, où la jeunesse fut à l'abri des dangers innombrables qu'elle